



FICHE D'INSCRIPTION DU VIDE-GRENIERS

Portez cette fiche
d'inscription le jour
même du vide-
greniers avec le
paiement. Merci

BROCANTE Compostelle 33610 CESTAS 2026

Samedi ☐ ☐ Dimanche

Lundi ☐ ☐ Vendredi

1 jour 13,00€ ☐

2 jours 18,00€ ☐

3 jours 20,00€ ☐

N'oubliez pas de cocher les cases correspondantes

PRENEZ LE METRAGE QU'IL VOUS FAUT ET SURTOUT NE PAS PARTIR AVANT 16H

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULE

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

N° IDENTITE PARTICULIER

N° SIRET PROFESSIONNEL

OU

FAIT.A

Il n'y a pas de table de fournies

**VIDE GRENIERS BROCANTE 311 AVENUE
SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE 33610
CESTAS 06.78.30.13.16 Dominique**

Signature obligatoire

REGLEMENT INTERNE

En ce qui concerne les forfaits d'emplacements et le prix au véhicule, il est formellement interdit de rentrer et de décharger 2 véhicules sur le même emplacement même si la voiture ne reste pas ainsi que les allers et venus à pieds pour mettre le chargement d'une autre voiture est interdit. Les places et stands seront réglés en arrivant avant de déballer.

Pour les emplacements au mètre, chacun réglera son stand au nombre de ml pris sans les tables fournies.

L'horaire de l'installation des participants est fixé le matin à partir de

7h peut varier suivant la saison et l'ordre de réservation téléphonique des exposants.

Chaque exposant devra accepter de ne pas quitter sa Place avant 16h30.

Un placeur à l'entrée déterminera l'espace en fonction de la demande et du véhicule.

A la fin de la journée, le participant devra laisser sa place dans l'état où il l'a trouvée. Merci de nous aider à une place clean

Pour l'instant nous refusons une caution chèque pour une place clean.

Sont interdits à la vente les objets et produits suivants (les armes sauf de collection,

Livres et autres objets pornographiques) pouvant être vus par des jeunes mineurs.

Il est absolument interdit de faire du feu sur le stand (gril-réchaud-divers).

**Tous produits alimentaires, pharmaceutiques et dégustations sont refusés
sauf accord écrit exceptionnel avec le Responsable de l'organisation.**

Aucun stand de bonbons, sandwiches, crêpes, gaufres, boissons, fruits secs, gâteaux maison et divers ne sera accepté sur le stand et sur

les parkings environnants des visiteurs, le responsable de l'organisation peut faire enlever immédiatement tous les produits cités.

Tous instruments de musique ne devront en aucun cas fonctionner à forte densité afin de respecter le silence des voisins.

Aucun véhicule ne devra circuler une fois l'ouverture au public.

L'organisation et les bénévoles ainsi que la Mairie du lieu de cette manifestation ne sont pas responsables des pertes et vols occasionnés durant le ou les jours de vide greniers et déballages.

Toute personne ne respectant pas le règlement, peut être exclue du lieu sans aucun remboursement de la place.

L'exposant est responsable des objets qu'il expose au sol qui peut entraîner tous accidents.
(Voir Assurance de l'exposant).

L'exposant n'ayant pas réservé aura l'obligation d'attendre l'installation finale pour supposer avoir une place sans certitude.

Afin d'être sûr d'avoir pris connaissance du règlement interne de cette manifestation, il est nécessaire de le signer et dater. Me donner la première page et 1ère page. Et garder la 2e et 3e.

**L'ORGANISATION vous souhaite
de bonnes ventes.**

Org33.d@gmail.com

06.78.30.13.16

Dominique

Signature obligatoire

ICI
AIRE - CAMPING
CAR



24h

48h

72h

ICI
VIDE - GRENIERS

06.78.30.13.16
BROCANTE

